

DEC192497INSB

Décision portant nomination de M. Damien Ricard aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8257 intitulée « Cognition and Action Group »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181915DGDS du 21 décembre 2018 portant prolongation, pour un an à compter du 1^{er} janvier 2019, de l'unité mixte de recherche n°8257 intitulée « Cognition and Action Group » (COGNAC-G) et dont le directeur est Pierre-Paul Vidal ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1er

À compter du 07 juin 2019, M. Damien Ricard, professeur des universités à l'Institut de recherche biomédicale des armées, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 09 octobre 2019

Le président-directeur général
Antoine Petit

